

Un peu plus d'une semaine après les premières tractions, le transfert en direction du continent de 21 000 tonnes de déchets stockés provisoirement sur l'île va débiter ce matin. À l'origine de cet effet d'aubaine, Laurent Marcangeli, le maire d'Ajaccio, a prévu de se rendre sur le site de Saint Antoine pour assister à ce qui préfigure une sortie de crise ponctuelle.

Depuis le 8 novembre et le blocage du centre d'enfouissement de Viggianellu, les ordures ménagères qui se sont amoncées sur le territoire sont collectées par les intercommunalités puis emballées et entreposées sur des terrains de fortune, provoquant parfois une crise sanitaire antérieure à l'apparition du Covid-19. À Saint Antoine, par exemple,

10 000 tonnes de balles ont été emballées par les services de la Capa pour stocker les déchets du pays ajaccien, mais aussi des trois intercommunalités limitrophes. Ce surplus de déchets en souffrance va enfin être traité.

Hier, la commission d'appel d'offres du Syvadec a attribué les marchés à l'issue d'une procédure d'urgence diligentée par les services de l'État, et entamée en milieu de semaine dernière. Deux transporteurs ont été retenus. Ils sont désormais chargés d'acheminer les 21 000 tonnes de déchets à destination de trois incinérateurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur : ceux de Nice, Fos-sur-Mer et Veduggio.

« Il faut remercier les entreprises attributaires qui ont fait des ef-

forts. Le calendrier était serré, il a été tenu grâce au gros travail des services du Syvadec, à l'accompagnement de l'État et au concours financier de la Collectivité de Corse », s'est félicité François Tatti, président du Syvadec, et de la communauté d'agglomérations de Bastia. Une fois n'est pas coutume, le sens des responsabilités de tous les acteurs a prévalu sur les dissensions politiques qui obéissent souvent à l'homme-marché du traitement des déchets sur l'île. « La nécessité fait loi, chacun a joué son rôle », a confirmé Laurent Marcangeli.

Coût estimé de l'opération : 5 millions d'euros

« Le problème structurel n'est pas réglé pour autant »

Il fallait aller vite. Il aura fallu moins de dix jours pour saisir l'opportunité offerte par les conséquences du confinement.

En raison du ralentissement de l'activité économique, les centres de valorisation du continent peinent d'une moindre production de déchets. La masse critique d'ordures ménagères destinées à être recyclées, qui permet à un incinérateur d'être rentable, n'est plus systématiquement atteinte. À tel point que certaines structures sont en demande.

C'est sur la base de cette collaboration que Laurent Marcangeli et Christian Estrosi ont évoqué l'hypothèse d'acheminer les déchets de Saint Antoine vers l'unité de valorisation énergétique de Nice. Après en avoir été averti par



Depuis le 8 novembre dernier, et le blocage du centre d'enfouissement de Viggianellu, 10 000 tonnes de balles de déchets ont été entreposées sur le site de Saint Antoine. Elles seront exportées à partir d'aujourd'hui.

PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

le maire d'Ajaccio, Gilles Simeoni s'est rapproché de Renaud Muselier, président de la région PACA.

L'objectif était double : obtenir l'autorisation de transférer les déchets entre les deux régions et solliciter l'affectation de deux autres centres de traitements pour traiter l'intégralité des déchets stockés sur l'île.

L'esprit de solidarité, associé à un réel besoin de part et d'autre, a permis de fiocler rapidement une opération salubre. Une opération qui a un coût, également. Celui-ci est estimé à 5 millions d'euros. La Collectivité et de Corse et le Syvadec en absorberont la charge. La CdC va financer le transport, délégué à deux en-

treprises insulaires, pour environ 2,7 millions d'euros.

La facture du traitement, établie par les trois centres de valorisation, sera adressée au Syvadec. Elle s'élève à environ 2,3 millions d'euros. Christian Estrosi assure, la semaine dernière, que la métropole de Nice pratiquerait le même tarif que pour les communes voisines de Cannes, Grasse ou Menton, dont elle traite les déchets toute l'année dans son unité de valorisation énergétique.

C'est donc ce matin que les rotations vont débiter. Principalement du côté de Saint Antoine, sur les hauteurs d'Ajaccio. Laurent Marcangeli avait annoncé qu'il serait prêt. Une partie

des balles de la Capa, après un reconditionnement pour celles qui ont subi l'usure du temps, pourraient être embarquées en fin d'après-midi. « Nous allons distribuer des masques aux dockers », assure Laurent Marcangeli.

La fenêtre de tir est étroite. Le confinement pourrait être levé le 11 mai prochain et avec lui, l'autorisation de poursuivre l'export. Il reste un mois pour évacuer 21 000 tonnes de déchets. « Mais après ? Le problème structurel n'est pas réglé pour autant », prévient Laurent Marcangeli. Sans le Covid-19, nous ne disposions pas d'export et nous serions dans l'embarras. Notre satisfaction ne doit pas nous faire oublier qu'une

nouvelle situation de blocage nous attend. »

La semaine dernière, déjà, Gilles Simeoni avait prévenu : « La CdC paiera mais cet effort financier doit s'accompagner d'une accélération de la transition vers le nouveau modèle de gestion, basé notamment sur la généralisation du tri. Il faut rompre définitivement avec le système actuel. » La

concordie passera-t-elle le cap du déconfinement ? Les bonnes intentions résisteront-elles aux échéances exceptionnelles à venir ? Si des solutions ne sont pas mises sur la table, la crise sanitaire actuelle pourrait simplement laisser place à la suivante.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA